

Stratégie phytocopie 2030

Dossier de presse / la rédaction de H2o
June 2025

Le Comité d'orientation stratégique et de suivi partage un premier bilan

Un an après la publication de cette stratégie, le gouvernement dresse un premier bilan "encourageant" : un indicateur de risque en baisse de 36 %, 143 millions d'euros engagés dans la R&D de solutions alternatives, une feuille de route territorialisée dans quatre régions pilotes et le lancement d'actions ciblées sur les sites Natura 2000.

L'indicateur de confiance retenu pour évaluer la stratégie est l'indicateur de risque harmonisé européen HRI1. Sa valeur pour l'année 2022 a été présentée lors du COS ; elle s'élevait à 64, en baisse de 36 % par rapport à la période de confiance (2011-2013). Cette baisse traduit l'effectivité des retraits européens d'approbation de substances actives ainsi que les efforts nationaux mis en œuvre pour réduire l'utilisation et les risques liés à l'emploi de produits phytopharmaceutiques, notamment au travers des plans phytocopie successifs. Des indicateurs complémentaires, dont certains sont à construire, ont été présentés pour suivre l'ensemble des actions de la stratégie. Le COS a également l'occasion de présenter les grandes lignes des recommandations de l'INRAE à la suite de sa saisine par les ministres sur les évolutions possibles de l'indicateur HRI1. Le gouvernement a enfin réaffirmé son plein engagement dans la mise en œuvre de La Stratégie phytocopie 2030, via différents chantiers structurels. L'appel à projets "Prise de risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles" (PRAAM), doté de 90 millions d'euros, vient d'être lancé. Il a pour objectif d'accompagner le passage entre le stade de la recherche appliquée et la généralisation auprès des agriculteurs des méthodes éprouvées.

Parmi les priorités pour 2025, figurent : la promotion d'une définition européenne du biocontrôle et des procédures d'approbation accélérées ainsi qu'une action de stratégie d'influence au niveau européen (harmonisation et clauses miroirs) ; la territorialisation de la stratégie phytocopie pour répondre aux problématiques identifiées au plus proche du terrain, avec notamment une gouvernance spécifique pour l'outre-mer ; la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale pour l'amélioration de la qualité de l'eau par la protection des captages avec la réalisation d'un état des lieux sur les captages d'eau potable prioritaires ; l'évaluation et l'évolution le cas échéant des réseaux existants de massification, 15 ans après la création des fermes DEPHY ; la poursuite du PARSADA, avec une deuxième vague de plans d'actions pour 2025 ; la poursuite du déploiement au niveau régional d'un dispositif d'information sur l'exposition aux produits phytopharmaceutiques et la création d'un portail national, ainsi que la réunion du comité de suivi des études nationales sur les pesticides d'ici la fin de l'année pour présenter les résultats des études portant sur les impacts des pesticides sur la santé ; la coordination outre-mer de la stratégie phytocopie 2030 et l'évaluation des outils de financement des politiques agricoles spécifiques aux territoires ultramarins (POSEI notamment).

Dossier de presse